



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

femmes

Question écrite n° 74295

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle sur les discriminations multiples dont font l'objet, encore aujourd'hui, les femmes. Les femmes sont souvent exposées à une discrimination double en tant que femmes et en raison de leur âge. Ainsi, les jeunes femmes peuvent être la cible d'une double discrimination sur le marché de l'emploi, notamment dans l'accès aux postes à responsabilités. En s'ajoutant au problème structurel de la discrimination fondée sur le sexe, la discrimination sur la base de l'âge la renforce. Il lui demande quelles mesures visant à combattre ce genre de discrimination pourraient être envisagées.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74295

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : droits des femmes et formation professionnelle

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1481